

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale & greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, **QUE** :

Lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra tenue le lundi, 16 décembre 2024 à 19H30, le conseil de la municipalité de Kamouraska adoptera les points suivants :

À l'ordre du jour de cette réunion :

- Résolution pour la création du comité de suivi de la Politique familiale.
- Avis de motion visant l'adoption ultérieure d'un règlement décrétant les taux de taxation & les tarifications pour l'année 2025.
- Avis de motion visant l'adoption ultérieure d'un règlement établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien du cours d'eau (dispositif 3) de l'Aboiteau Saint-Louis.

Cette séance se tiendra au Centre Communautaire au 67, avenue Morel, à Kamouraska à la grande salle du Centre communautaire.

DONNÉ à Kamouraska ce dixième jour de décembre deux mil vingt-quatre.



Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à un endroit désigné par le conseil, le 10 décembre 2024, entre 13H00 et 1530 soit à l'entrée du Centre Communautaire et transmis sur le site Internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 décembre 2024.



Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

